



**Assemblée générale de l'Association des secrétaires généraux
des parlements francophones (ASGPF)**

Montréal, 6 juillet 9h00

**Hôtel Fairmont La Reine Elizabeth
900 boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal, H3B 4A5**



La liste des présents et des excusés se situe en annexe 1.

Après avoir remercié le Parlement canadien pour l'excellence de son accueil, M. Siegfried Peters (Président de l'ASGPF, AN du Québec) ouvre l'Assemblée générale et en fait adopter l'ordre du jour, puis le compte rendu de l'Assemblée générale tenue à Bruxelles le 7 septembre 2024. Il a rappelé que cette Assemblée devait également renouveler les membres du bureau.

Renouvellement du Bureau

Les statuts de l'ASGPF prévoient un renouvellement du bureau tous les deux ans. L'article 4 modifié prévoit :

- « L'assemblée générale élit, parmi ses membres, un président, quatre vice-présidents en prenant en compte l'équilibre entre régions, un trésorier et cinq autres membres au plus pour former le bureau pour un mandat de deux ans. La liste des régions de l'ASGPF est composée comme suit : Afrique, Amériques, Asie-Pacifique, Europe. »

M. Peters suggère de proposer à l'Assemblée générale la reconduction du bureau, en désignant toutefois un nouveau candidat pour la région Afrique, M. Sindarironka (Burundi) ayant manifesté le désir de ne pas se représenter.

A l'issue du séminaire, l'Assemblée générale a désigné comme membres du bureau aux fonctions suivantes :

M. Siegfried Peters (Québec)	Président
M. Najib El Khadi (Maroc)	Vice-Président
M. Damien Chamussy (France)	Vice-Président
M. Amadou Thimbo (Sénégal)	Vice-Président
Mme Jeanne Santini (Polynésie française)	Vice-Président
M. Jeffrey Leblanc (Canada)	Trésorier
M. Xavier Baeselen (Wallonie Bruxelles)	Membre
M. Randriamahafanjary Calvin (Madagascar)	Membre
M. Patrick Ndongo (Gabon)	Membre
M. Oussmane Samassi Touré (Côte-d'Ivoire)	Membre

Rapport d'activités 2023-2024

M. Peters a présenté le rapport d'activité de l'ASGPF pour les années 2023-2024, rappelant **1/ la tenue des réunions du bureau et de l'Assemblée générale à Bruxelles les 7 et 8 septembre 2023, qui s'est achevé sur un séminaire organisé en trois ateliers**, le premier portant sur l'embauche du personnel des assemblées, le deuxième sur les programmes de continuité des activités parlementaires en cas de crise, le troisième sur le rôle des administrateurs en commission. A l'issue du séminaire, plusieurs thématiques ont émergé pour l'organisation de prochains événements :

- Déontologie et neutralité de la fonction publique parlementaire
- L'accueil du public (notamment à mobilité réduite ou en situation de handicap) et la visite des parlements
- Les communications institutionnelles
- Les stratégies environnementales des parlements
- Santé physique et mentale des employés des administrations
- La responsabilité de maintien du patrimoine mobilier et immobilier
- Le rôle de la questure

2/ la tenue d'une réunion du bureau à Bruxelles le 25 janvier 2024, qui a vu la démission de deux membres du bureau. Ont ainsi démissionné :

- M. Cissé, remplacé par son successeur M. Amadou Thimbo, nouveau Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Sénégal, aux fonctions de trésorier
- Mme Leroy, remplacée par M. Damien Chamussy, nouveau Secrétaire général de l'Assemblée nationale et de la Présidence de la France aux fonctions de vice-président

A cette occasion ont également été décernés deux bourses à :

- Mme Nahid Kortite, Chambre des représentants (Maroc)
- Mme Sok Mony Kong, Sénat (Cambodge)
-

3/ la participation de M. Peters au jury décernant le prix Geoffroy Dieudonné à Mme Nino Bujiashvili, spécialiste en chef du département des relations internationales du Parlement de Géorgie.

4/ la tenue d'un webinaire portant sur l'accueil de parlementaires nouvellement élus le 27 octobre 2023 aux bénéfices de 82 auditeurs.

5/ la désignation de plusieurs experts issus des administrations parlementaires de membres de l'ASGPF pour participer à

- *Une formation régionale des fonctionnaires parlementaires du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo sur « l'administration et l'organisation du travail parlementaire: les usages protocolaires » à Niamey (Niger)* de 2 au 5 mai 2023. M^{me} Mame Betty Loum, directrice des relations interparlementaires et du Protocole (Sénégal) a été désignée comme intervenante au nom de l'ASGPF.
- *Une mission d'évaluation des besoins au sein de l'organisation administrative de l'Assemblée nationale de la République centrafricaine (Bangui)*, du 18 au 25 avril 2023. À la demande de l'APF, M. Calvin Randriamahafanjary (Madagascar) a pris part à la mission visant l'élaboration d'un plan d'action pour la restructuration du parlement centrafricain.
- *Une formation régionale des fonctionnaires parlementaires du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Togo sur les techniques de rédaction de la loi et les techniques de retranscription des débats parlementaires*, à Cotonou (Bénin), à destination de 31 auditeurs. M. Arsenault (Québec) y a participé comme intervenant au nom de l'ASGPF.

6/ La rénovation du site internet de l'association.

Situation financière de l'association

Le rapport financier est adopté

Relations avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

Bourse Marie-Joséphine Diallo à un fonctionnaire parlementaire : éditions 2022-2023/ 2023-2024 et perspectives pour 2025

M. Peters rappelle que, après délibérations, le jury a attribué la première bourse Marie-Joséphine Diallo à Mme Francine Mbondjo de l'Assemblée nationale du Gabon pour 2023 et la deuxième et troisième bourse pour 2024 respectivement à Mme Nahid Kortite de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc et à Mme Sok Mony Kong du Sénat cambodgien.

Le stage de Mme Kortite devrait être réalisé entre le et le septembre 2024 à l'Assemblée nationale du Québec.

Le stage de Mme Sok Mony Kong devrait se tenir en décembre au Parlement canadien.

Le stage de Mme Mbondjo sera organisé à l'automne, sous réserve que la section gabonaise ne soit pas suspendue par l'APF.

Concernant les perspectives 2025, il conviendra de valider les documents relatifs à la bourse 2024-2025 prochainement. Pour rappel, les documents relatifs à la bourse ne seront envoyés qu'aux parlements s'étant acquittés au moins une fois de leurs cotisations depuis 2020.

Rappeler les critères de sélection établis :

- Qualité du dossier;
- Perspective de carrière dans le parlement d'origine;
- Appui du secrétaire général du parlement d'origine. Seules seront retenues les candidatures\$ directement soutenues par le seul SG.

Au dernier Bureau, il avait également été convenu, à candidatures égales, de favoriser les candidatures féminines, en hommage à l'ancienne présidente Marie-Joséphine Diallo. Ce souhait a été respecté, les trois premières bourses ayant été décernées à des femmes.

L'organisation matérielle des stages des boursiers dépasse le périmètre du secrétariat administratif de l'ASGPF. Le stage sera organisé par les chambres d'origine du candidat et d'accueil. Le secrétariat administratif remboursera sur pièce. Le boursier devra communiquer les factures de ses frais (repas, transports) au secrétariat, qui lui sera remboursé dans la mesure où le plafond maximum de la bourse ne sera pas atteint. Concernant les frais quotidiens, un barème s'inspirant de celui ayant cours au Parlement canadien sera soumis au boursier.

Webinaire annuel à destination des administrations parlementaires

Dans une perspective de modernisation et de dynamisation de l'ASGPF, M. Peters rappelle qu'avait été décidé d'organiser un ou plusieurs webinaires de formation par an.

Une thématique proposée lors des conclusions du dernier séminaire n'avait pas été retenue pour le prochain séminaire : « le rôle de la questure » qui pourrait être développée lors d'un webinaire. Les échanges au sein des membres du bureau ont toutefois fait évoluer la thématique vers le thème de la gestion financière des Parlements et le rôle des Secrétaires généraux.

M. Baeselen a suggéré de proposer comme prochain thème celui des bonnes pratiques de recrutement du personnel. M. Ndongo a approuvé, insistant sur le fait que soit également incluse le thème de la formation continue. Il a également rappelé que la questure dans certains parlements comme le sien était dans les seules mains des députés.

L'automne étant une période traditionnellement chargée en raison du vote du budget, il est proposé de tenir ce webinaire au printemps aux mois de février ou mars 2025, ce qui permettra d'en faire une large publicité au-delà du cercle des seuls membres.

Trois présentateurs devront être identifiés.

Pour mémoire, avaient accepté d'intervenir sur le premier webinaire ayant pour thème « L'accueil de parlementaires nouvellement élus : perspectives et bonnes pratiques pour un accompagnement institutionnel réussi »:

Modérateur

- **Siegfried Peters**
Président de l'ASGPF Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec

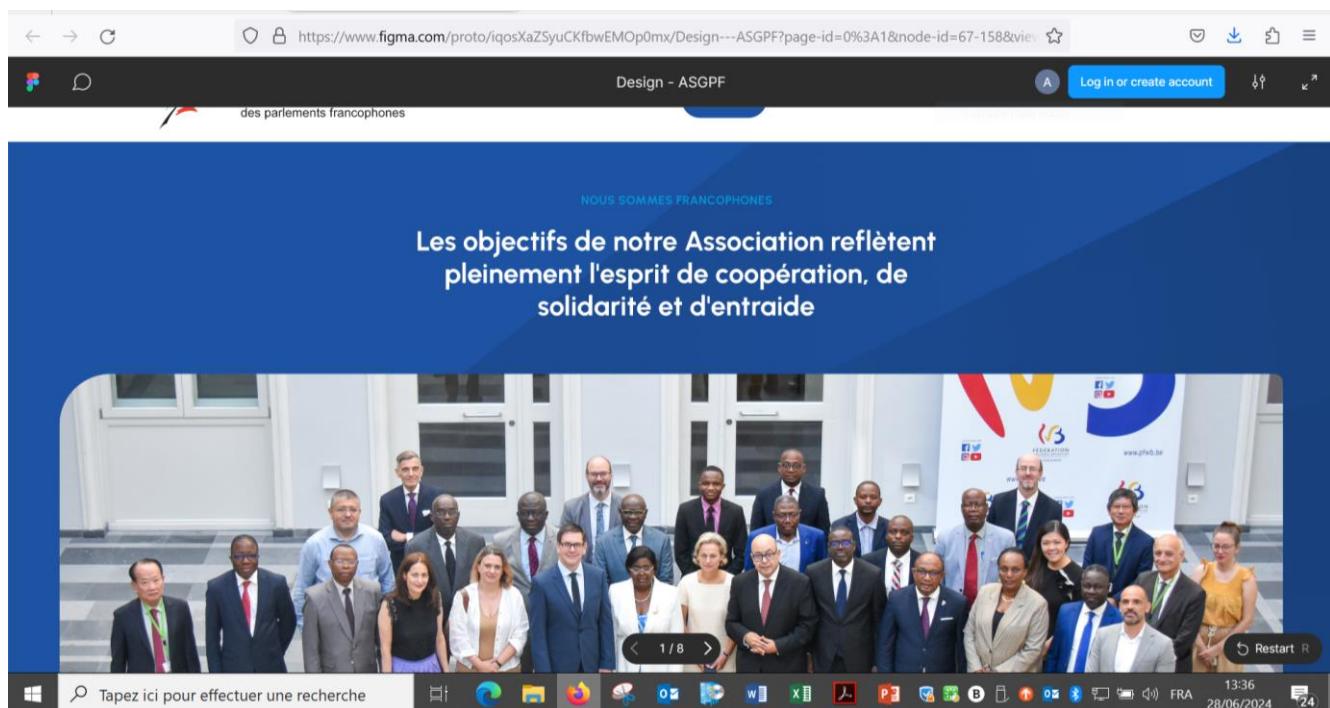
Intervenante et intervenants

- **Jeffrey LeBlanc**
Vice-président de l'ASGPF
Sous-greffier intérimaire, procédure, à la Chambre des communes du Canada
- **Xavier Baeselen**
Membre du Bureau de l'ASGPF Secrétaire général du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles de la Belgique
- **Caroline Chung**
Secrétaire générale adjointe de l'Assemblée de la Polynésie française
- **Calvin Randriamahafanjary**
Membre du Bureau de l'ASGPF Secrétaire général de l'Assemblée nationale de Madagascar

Suivi concernant le projet de refonte du site web de l'Association

Le site Internet de l'ASGPF est en cours de rénovation par le prestataire informatique Babaweb.

Ce travail a été l'occasion pour le secrétariat administratif de faire plusieurs synthèses et réorganisation des archives.



Lorsque le site Internet sera prêt, il faudra remettre en page les documents selon les modèles graphiques proposés par Babaweb, puis les mettre en ligne. Cette tâche, en raison de son ampleur ne pourra être réalisée par le seul secrétariat administratif.

Plusieurs vidéos de présentation du rôle des Secrétaires généraux ont été réalisés en marge de la réunion des membres du bureau qui seront mises en ligne au fur et à mesure de l'année, d'autres suivront.

Organisation des prochaines réunions : bureau & assemblée générale (lieu et thèmes à déterminer).

- Le prochain bureau se déroulera à Paris à la date du 10 janvier 2025, il sera précédé d'un dîner la veille entre membres du bureau.
- La prochaine assemblée générale, précédée de son bureau se déroulera à Montréal en juillet 2024, probablement entre le 5 et le 7 juillet.